

## ABONNEMENT.

<b>Saumur :</b>	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
<b>Poste :</b>	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,  
Chez MM. RICHARD et C<sup>o</sup>,  
Passage des Princes.

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames . . . . .	30
Faits divers . . . . .	75

## RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C<sup>o</sup>,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

6 Septembre 1873.

## Bulletin politique.

La réunion de la droite et du centre droit, annoncée pour le 4 octobre, a eu lieu samedi, chez M. Aubry, député des Vosges, 4, avenue d'Antin.

La séance a commencé à une heure.

Quarante députés étaient présents : c'étaient MM. de La Rochette, duc d'Audiffret-Pasquier, de La Rochejacquelein, de Cumont, Combiar, Tarteron, de Larcy, Tailland, Chesnelong, duc Decazes, marquis de Dampierre, de La Rochefoucauld-Bisaccia, Baragnon, de Gaslonde, Grivart, Desjardins, Cazenove de Pradines, Anisson-Duperon, Mazure, général Changarnier, Calais, Perrot, de Talhouët, comte Daru, la Bassetière, d'Haussonville, Lucien Brun, de Witt, de Carayon-Latour, de la Monneraie, de Kergorlay, de Ségur, Boullier de Branche, de Mornay, de Meaux, Keller, Savary et amiral Saisset.

Par suite de la résolution prise par les membres de la réunion d'observer la plus grande discrétion, on comprend que nos renseignements soient forcément un peu sommaires.

Le général Changarnier a ouvert la séance. Les élections ont eu un caractère beaucoup plus accentué qu'à la réunion du 25 septembre. M. Decazes, dans un discours vivement applaudi, a fait apprécier une fois de plus son esprit politique.

Les journaux ne parlent qu'avec discrétion de cette réunion ; quelques-uns cependant donnent à entendre que, sur toutes les questions agitées déjà dans la réunion du 25 septembre, l'accord a été complet.

Nous croyons devoir dire, d'après l'Union, qu'en effet la nécessité du rétablissement de la Monarchie a été affirmée avec non moins d'énergie que le 25 septembre ; mais il serait dangereux de laisser supposer que toutes les

questions débattues ont été résolues. L'opinion publique, dont les députés sont obligés de tenir compte, ne peut pas encore se désintéresser d'un débat qui n'est point clos, et si elle a les meilleures raisons d'avoir confiance, elle ne doit pas s'endormir.

Sur la question du drapeau, ajoute l'Union, l'accord n'est point fait, et nous pensons qu'il n'est pas indifférent de le reconnaître avec franchise, afin que cette opinion publique qui juge en dernier ressort se préoccupe de faire entendre sa voix et de préparer une prompt solution.

Aucune décision, du reste, n'a été prise. Une commission a été nommée qui devra formuler ses propositions dans une prochaine réunion dont la date a été fixée au 21 octobre.

D'ici là, tout en évitant les discussions irritantes, il convient de travailler à dissiper les derniers malentendus.

## On lit dans le Bien public :

« Nous croyons savoir qu'une lettre a été adressée par M. Thiers à M. le maire de Nancy pour décliner, d'une façon définitive, l'invitation qui lui avait été adressée et exposer les motifs de ce refus. »

M. Thiers a, en effet, autre chose à faire que de continuer ses pérégrinations. Il va s'occuper à mettre un peu d'ordre et de discipline parmi ses troupes. Le fameux projet de fusion des gauches reste à l'ordre du jour ; mais les convictions républicaines du centre gauche paraissent s'affaiblir en dépit des professions de foi jetées ces jours-ci dans la publicité par quelques-uns de ses membres. Les députés qui les signent ne semblent pas eux-mêmes très-ardents ; que faut-il donc penser de ceux qui gardent le silence ?

Quoi qu'il en soit, faisons connaître ces documents. Voici d'abord la circulaire que M. Léon Say vient d'adresser à ses collègues :

« Paris, 2 octobre 1873.

« Mon cher collègue,

« Le moment approche où l'Assemblée nationale va reprendre ses séances.

« Pendant la prorogation, un certain nombre de nos collègues ont conçu l'idée d'une restauration monarchique au profit de M. le comte de Chambord.

« Ils saisiront probablement, dès les premiers jours, l'Assemblée nationale de leur proposition.

« L'exactitude est donc pour nous un devoir rigoureux, et vous comprendrez la nécessité où nous nous trouvons d'être à notre poste dès la séance d'ouverture.

« Je vous demanderai même d'avancer votre retour à Paris ou à Versailles de quelques jours, afin que nous puissions nous entendre sur la politique du centre gauche dans les circonstances actuelles.

« Je compte provoquer une réunion dans le local ordinaire de nos réunions pour le jeudi 23 octobre. Je vous invite d'une façon très-pressante à y assister.

« Le centre gauche n'a pas de répugnance théorique pour la monarchie constitutionnelle dont les principes de 1789 seraient la base, mais il a toujours pensé que le seul gouvernement qui convint aujourd'hui à la France était celui qui, en donnant les gages les plus sérieux aux principes d'ordre et de conservation, agiterait moins le pays et serait le plus éloigné d'être un gouvernement de parti.

« C'est dans cet ordre d'idées que nous n'avons cessé de demander l'organisation du gouvernement dans sa forme actuelle, afin de faire succéder à un provisoire éternant un état de choses durable.

« Il ne s'est rien produit qui soit de nature à nous faire changer de résolution. Une réconciliation de famille a eu lieu entre deux princes. De ces deux princes l'un était un prétendant ; l'autre n'était pas un prétendant, mais il était un candidat au trône et pouvait être choisi par la France si elle avait eu la volonté de revenir à la monarchie. Ni l'un ni l'autre n'avait d'ailleurs le droit de parler au nom du pays et ne pouvait engager notre conduite. Il n'y a qu'un orléaniste de moins, ou plutôt l'orléanisme disparaît pour laisser subsister le parti libéral.

« Après comme avant la fusion, il y a des

filis de la Révolution dont nous nous glorifions de faire partie, et les adversaires de la Révolution, adversaires qui veulent peut-être nous pardonner et nous traiter avec bienveillance, mais qui nient les principes mêmes auxquels nous sommes attachés, adversaires qui peuvent même porter nos couleurs, mais qui ne les portent pas comme un symbole.

« Après comme avant la fusion, nous restons donc convaincus de la nécessité de voter des lois constitutionnelles et d'organiser la République conservatrice.

« Mais si tel est notre but, quels seront nos moyens d'action ? C'est ce que nous aurons à déterminer dans les réunions du centre gauche que je provoque à partir du 23 octobre.

« LEON SAY,

« Président du centre gauche. »

N'y a-t-il pas dans cette communication un changement de ton assez remarquable et dont nous ne pouvons d'ailleurs que nous féliciter ?

Elle ne montre pas, en effet, un invincible éloignement pour la monarchie, mais elle prouve que la monarchie légitime, même avec le drapeau tricolore, ne peut avoir l'adhésion de M. Say et de ses amis. Ces fiers politiques refusent, en effet, de se réconcilier avec des adversaires qui peuvent porter les couleurs de la révolution, mais qui ne les portent pas comme un symbole.

Ainsi, même si les royalistes adoptent le tricolore, le centre gauche ne sera pas satisfait ; il veut que le chiffon (c'est le mot de M. Thiers) soit porté comme un symbole, et il n'admet pas que l'on puisse organiser un gouvernement en France si l'on n'est, du fond du cœur et par ses principes, fils de la révolution.

## Chronique générale.

On assure que les princes d'Orléans, tout en gardant leurs préférences personnelles

## FÊTE DE NOTRE-DAME DE PITIÉ

A FONTEVRAULT.

Fontevault, 3 octobre 1873.

Nous ne devons pas tarder à remercier nos pieux voisins du concours qu'ils ont donné, dimanche dernier, à notre petite fête. Et les pèlerins de Saumur ont droit surtout à notre reconnaissance. Ils étaient de beaucoup le plus grand nombre, et le plus remarqué, dans cette foule d'étrangers qui ont animé tout à coup de leurs chants le vallon de Fontevault, et prié à l'endroit même où Robert d'Arbrissel consacrait à Notre-Dame de Pitié les fondements naissants de l'abbaye. (Voir l'Echo Saumurois du 20 septembre dernier.)

N'est-il pas vrai que ces grands souvenirs donnaient un charme particulier à la modeste cérémonie ?

Nous étions réunis au milieu de ces bois où l'étonnant apôtre planta ses premières

tentes de feuilles et de bruyères. La prière chrétienne, joyeuse et suppliante, se déroulait le long des tristes murs, toujours voués à la pénitence, mais combien différente de celle du passé ! — elle éclatait sur le versant de la colline d'où l'œil embrasse l'asile aujourd'hui désenchanté de la piété de nos aïeux, et envoyait à la majestueuse basilique un écho des anciens jours. Était-ce une marche prophétique ? Les vertus religieuses et l'expiation volontaire reviendront-elles purifier le vénérable cloître ? Et la troupe des pèlerins aurait-elle, sans le savoir, promené les trompettes sacrées autour de la nouvelle Jéricho, de la mouvante cité où passent et repassent incessamment les victimes des erreurs humaines ?

\*\*

Le but de la cérémonie était d'aller prier à un sanctuaire, antique et renommé, de la Très-Sainte Vierge, d'y pousser vers le ciel un de ces soupirs partis naguères de la grotte de Lourdes, et devenus, depuis l'année dernière au 6 octobre, les cris d'espé-

rance, le besoin et la consolation de la France entière.

Qui se souvenait de l'illustre Robert ? Le petit nombre sans doute, en cette foule. Et cependant l'âme du bienheureux père planait sur elle et priait avec elle. Nous devons au fondateur de Fontevault ces joies chrétiennes, cette pieuse et bonne journée, au pied d'un sanctuaire élevé, selon toute apparence, de ses propres mains ; et devenu le berceau de toute la contrée.

Ne ferons-nous rien pour une telle mémoire ? Et si l'Eglise n'a pas encore inscrit dans les fastes liturgiques ce nom qui peut-être y figurera un jour, nous, du moins, habitants et voisins de Fontevault, ne marquerons-nous pas de quelque signe le lieu où ce grand homme vint méditer le plan de son dernier chef-d'œuvre, après avoir tant fait non-seulement pour le bonheur éternel de ses frères, mais pour le plus grand bien des sociétés humaines, dont les besoins, hélas ! sont toujours les mêmes ?

\*\*

Qui nous dévore aujourd'hui plus que jamais ? La terre, l'amour d'ici-bas, la recherche ardente et insatiable du plaisir, du seul bien-être matériel, le luxe insensé et furieux qui mine la substance du riche et encore plus celle du pauvre, l'égoïsme sous toutes ses formes, et par suite l'envie avec toutes les haines qu'enfantent les convoitises infimes et inassouvies.

Nos pères ont connu ces maux comme nous, mais ils en guérissaient, parce qu'ils croyaient mieux que nous à l'Évangile. « Heureux les pauvres volontaires, heureux les humbles, heureux ceux qui pleurent, heureux les miséricordieux, heureux les cœurs purs, heureux ceux qui cherchent avant tout le ciel et sa justice... » Ces oracles de l'éternelle vérité, rappelés aux hommes du moyen-âge par de nouveaux Apôtres, les Bernard, les Dominique, les François d'Assise, les Vincent Ferrier, les Robert d'Arbrissel et tant d'autres, opéraient des merveilles, et l'on se fût cru aux premiers temps de la prédication apostolique. Des foules de tout âge, de tout sexe, de toute

pour le drapeau tricolore et en conseillant même au comte de Chambord de l'adopter, auraient déclaré à plusieurs de leurs amis politiques qu'ils se rallieraient au drapeau blanc, si le chef de la famille le maintenait.

Le *Gaulois* ayant commencé à recueillir des listes d'adhésions à la ligue de l'appel au peuple, qu'il avait l'intention de publier, une communication du ministère de l'intérieur a interdit cette publication.

Le voyage du maréchal de Mac-Mahon s'est accompli dans les meilleures conditions : partout les populations ont fait au Président l'accueil le plus sympathique et le plus empressé.

Le duc de Nemours est allé rejoindre à Frohsdorff son neveu le duc de Chartres. Il a quitté Paris vendredi matin, accompagné d'un seul domestique.

Nous lisons dans l'*Ordre* : C'est avec M. le duc de Nemours, qui vient de partir pour Vienne et qui est attendu à Frohsdorff, que sera traitée définitivement la question du drapeau, non encore résolue, malgré tout ce qu'on a dit de ce sujet, et sur la solution de laquelle il est difficile de faire la moindre conjecture.

On assure que M. Pessard vient d'acheter le titre de la *France nouvelle*, qu'il va rédiger en chef, avec la collaboration de ceux de ses collaborateurs du *Soir* qui l'ont suivi dans sa retraite.

Bien que cette nouvelle nous arrive de source que nous croyons sûre, c'est sous réserves que nous la donnons.

On lit dans l'*Assemblée nationale* :

Les journaux radicaux ont annoncé que le ministre de la guerre avait adressé aux autorités militaires une circulaire confidentielle, pour leur recommander de s'abstenir de paraître aux pèlerinages, et d'empêcher les officiers et les soldats d'assister, même isolément, à ces solennités religieuses.

Nous sommes en mesure d'affirmer que cette circulaire n'existe pas.

#### M. ED. PORTALIS.

Quelques renseignements biographiques sur M. Portalis, dont le nom est si souvent répété depuis quelques jours :

M. Edouard Portalis est le fils cadet de M. Portalis, receveur général à Versailles. Son père ayant occupé longtemps les mêmes fonctions dans le département du Loiret, M. Portalis a fait une partie de son éducation à Orléans.

Dans les premières années qui suivirent

sa sortie du collège, le futur rédacteur de l'*Avenir* s'occupait fort peu de politique. Le jeu, les chevaux et les amusements de toute sorte l'absorbaient tout entier.

Un beau jour, sa famille jugea à propos de lui faire un voyage pour détourner le cours de ses idées.

Le jeune Portalis se rendit aux Etats-Unis, où il ne séjourna que quelques mois. A son retour, il fit paraître un livre dans lequel il exalta les institutions de la jeune Amérique. C'était un peu la mode dans ce temps-là. Son condisciple, M. Ernest Duvergier de Hauranne, lui avait frayé la route.

Les journaux républicains de Paris s'emparèrent de cet ouvrage et comblèrent son auteur d'éloges exagérés. On était alors à la fin de 1868. Il n'en fallut pas plus pour que M. Portalis, grisé par ce succès facile, se jetât à corps perdu dans le mouvement démocratique.

Une circonstance fortuite triompha chez lui de ses derniers scrupules conservateurs. Au moment des émeutes, le jeune rédacteur de l'*Avenir* s'étant aventuré avec un ami au milieu des groupes séditieux poursuivis par les agents fut un peu bousculé dans la bagarre. De là à passer pour martyr, il n'y avait qu'un pas. Il le franchit.

Quelques mois après, le *Courrier des Deux-Mondes*, journal républicain hebdomadaire, était fondé, et le nom de M. Portalis, rédacteur en chef, s'étalait à la première page.

Le *Courrier des Deux-Mondes* n'eut pas la vie dure. Il céda bientôt la place à l'*Electeur libre*. L'*Electeur libre*, inspiré par Ernest Picard, se traîna cahin-caha jusqu'au 4 septembre. A cette époque, l'arrivée aux affaires de son égérie lui donna quelque crédit. Pendant le siège, ce journal, remplacé plus tard par la *Vérité*, avait pris une attitude singulière. D'une part, il défendait les principes socialistes, de l'autre il réclamait impérieusement la paix.

La Commune arriva. La *Vérité* se tint quelque temps à l'écart du gouvernement, puis elle ne tarda pas à lui prêter un appui véritable en ménageant toutes ses invectives contre les Versaillais. Ce rôle ambigu fut cependant assez habilement joué pour qu'à l'entrée des troupes on ne jugeât pas à propos de s'assurer de la personne du rédacteur en chef.

On sait le reste. La *Vérité*, supprimée par ordre de l'autorité militaire, devint plus tard et successivement la *Constitution*, puis le *Corsaire*, puis l'*Avenir national*. La tactique assez apparente de M. Portalis est de soustraire le parti démagogique à l'influence de M. Gambetta. C'est à cet effet qu'il s'est fait l'initiative de la candidature Barodet à l'encontre de celle de M. Allain-Targé, que la *République française* se réservait de produire au moment opportun.

M. Edouard Portalis est âgé aujourd'hui de 30 ans. Son frère, M. Harold Portalis, a été quelque temps attaché d'ambassade à Washington et à Lisbonne. Il a rédigé avec son frère la plupart des journaux que nous avons cités plus haut. L'année dernière, il s'est marié et il paraît depuis ce temps avoir renoncé à la vie politique.

Honorons du moins, nous chétifs, en saluant d'avance ces heureux jours, si Dieu nous les réserve, honorons ces grandes figures de notre histoire, ces hommes de foi et de génie qui jadis ont accompli parmi nous les prodiges de grâce dont le renouvellement peut seul nous sauver. Leur zèle, qui semblait ne respirer que pour le ciel, apportait du même coup aux sociétés humaines l'unique remède capable de les arrêter sur le penchant de leur ruine. — Et cette loi ne changera jamais. *Veritas liberabit vos*. Qu'importent les combinaisons politiques, celle-ci ou celle-là, où les esprits à courte vue essaieraient de circonscrire toutes leurs espérances ? Nous ne serons un peuple, une société régénérée et marquée pour la vie, nous ne serons délivrés du mal profond qui nous ronge que par la vérité ; — la vérité totale, la vérité de l'Évangile, la vérité prêchée par les saints et acceptée par des âmes, des foules, des nations résolues, en adorant J.-C., de mettre en pratique, au moins dans les préceptes essentiels, tout l'Évangile.

Que si nous refusons de remonter jusqu'à

## PROCÈS BAZAINE.

Voici la composition du 4<sup>e</sup> conseil de guerre, telle que vient de le donner le *Moniteur de l'armée* dans la note suivante :

Les débats du procès de M. le maréchal Bazaine s'ouvriront le 6 octobre, à midi, à Trianon, devant le 4<sup>e</sup> conseil de guerre, séant à Versailles.

Ce conseil est composé de la manière suivante :

(Loi du 16 mars 1872.)

1<sup>re</sup> fraction.

Généraux de division ayant commandé en chef devant l'ennemi :

MM. le duc d'Aumale, président.

De la Motterouge.

Le baron de Chabaud-Latour.

Tripiery.

2<sup>e</sup> fraction.

Généraux de division employés dans la première division militaire :

MM. de Martimprey (Ange-Auguste).

Princeteau.

Martineau-Deschenez.

Juges supplémentaires.

(Loi du 26 juillet 1873.)

1<sup>re</sup> fraction.

MM. le général Guind.

Le général Lallemand.

2<sup>e</sup> fraction.

MM. le général Ressayre.

Le général Desusleau de Malroy.

On lit dans le *Gaulois* :

Nous sommes à même de faire pour les témoins à décharge le travail que nous avons déjà fait pour les témoins à charge.

Cependant ici se présente une modification dans notre statistique. L'élément civil n'est représenté que par quatre témoins, tandis que dans la liste des témoins à charge, c'est l'élément non militaire qui est en majorité.

Les 54 témoins à décharge se classent ainsi :

Généraux de division.....	40
— de brigade.....	8
Colonels.....	5
Lieutenant-colonel.....	4
Chefs d'escadron.....	3
Capitaines.....	9
Lieutenant.....	4
Sous-lieutenant.....	4
Soldat.....	1
Sous-intendant.....	4
Service de santé.....	7
Ecclésiastiques.....	2
Civils.....	5
Total.....	54

Parmi ces derniers se trouvent MM. Schneider, ancien président du Corps législatif, Rouher, ancien ministre, et Paul Odent.

Dix-huit généraux sont cités à la requête de la défense. Les généraux de division sont MM. de Montaudon, de Castagny, Metmann, marquis de Fortou, Duplessis, du Preuil, Pé de Arros, Picard, Bataille, Vergé.

Dieu, par J.-C., notre Sauveur, pour trouver en lui notre salut, nous descendrons fatalement les dernières pentes de la Révolution, et nous deviendrons tôt ou tard ses victimes, ou bien, ce qui est encore pis, ses complices : la Révolution, c'est-à-dire — on la connaît maintenant — le mal et le crime total ; crime total contre Dieu qu'elle va jusqu'à nier, — elle en est là ouvertement, *af fondo* ; crime total contre l'homme dont elle fait une brute, brute sans Dieu, sans origine divine, sans vie future et immortelle, sans conscience responsable, sans craintes ni espérances au-delà de ce monde ; singe perfectionné qu'elle parque sur la terre, borné aux seuls jouissances de l'orgueil et des sens, brûlé de convoitises toujours nouvelles, enviant pour les satisfaire toute part de ce grossier bonheur dévolue à autrui, jaloux encore plus la paix de l'âme chrétienne et le modeste honneur de ses vertus, vivant de haine et de blasphème, et toujours prêt à l'effroyable lutte où le droit du plus fort, du plus adroit et du plus affamé est le dernier mot ; — lutte de bêtes féroces

Les généraux de brigade : MM. Armandeau de Suniac, de France, de Montarby, Clappier, de Place, de Saint-Sauveur et de Gondrecourt.

Nous avons également appris que dans cette catégorie de témoins comparaitront MM. de Locmaria, capitaine ; abbé Dumolard ; de Gressot, colonel ; Lefort, chirurgien de l'hôpital de Lariboisière ; Beaucé, peintre d'histoire ; de Montréal, capitaine ; d'Ornant, colonel ; Regloy de Konigseck, colonel ; baron de Gargau ; Marion, colonel ; Larrey, président du conseil de santé ; l'abbé Métaïry, ancien aumônier de la réserve ; de Chasseloup-Laubat, capitaine ; Darnis, ancien premier président à Metz ; ainsi que des médecins et des chirurgiens militaires ; les docteurs Grellois, Cruveiller, Peggioni, de Mortain et Maffre.

L'*Espérance*, de Nantes, dit que tout était faux dans la note par laquelle l'*Ordre* annonçait que M. le général Lallemand avait « excipé d'infirmité » pour ne pas faire partie du grand conseil de guerre qui va juger le maréchal Bazaine.

« Le digne commandant du 44<sup>e</sup> corps d'armée, homme de haute capacité et de profonde expérience, est appelé à remplir les fonctions de juge suppléant. M. Lallemand est parti de Nantes jeudi soir. »

## Nouvelles extérieures.

ROME.

Le 2 octobre, à l'occasion de l'anniversaire du plébiscite romain, le Pape a reçu environ 300 membres des associations catholiques.

Le Saint-Père, dans son allocution, a comparé ses 300 visiteurs aux 200 compagnons de Gédéon, et les a encouragés en leur donnant l'espérance de temps meilleurs ; d'autant plus, a-t-il ajouté, que le désaccord a déjà commencé dans le camp ennemi.

Après ce discours, le Pape, s'entretenant avec quelques-uns des membres de la députation, a dit : « On voulait nous amener à quitter Rome, mais je ne le ferai jamais. »

Les journaux étrangers et français rivalisent d'informations au sujet du voyage de S. Em. le cardinal de Bonnechose à Rome ; toutes celles qui ont été publiées depuis son départ sont de pure invention.

Les prétendues missions dont le cardinal aurait été chargé, soit pour négocier un voyage du Pape à Paris à l'occasion de la pose de la première pierre de l'église du Sacré-Cœur, soit pour traiter de la collation de trois nouveaux chapeaux cardinalices à des prélats français, soit pour amener le comte de Chambord à des concessions par l'entremise du Saint-Père, tout cela est absolument faux.

M<sup>r</sup> l'archevêque de Rouen est allé à Rome comme il y a été l'année dernière, dans un

condition s'ébranlaient à la parole des missionnaires, s'attachaient à leurs pas, peuplaient les solitudes, y perpétuaient d'héroïques exemples, ou rentraient à grands flots dans le siècle, purifiées et transformées, avec la paix, l'espérance, le courage, la résignation, la charité dans le cœur, au milieu des luttes et des misères de cette vie.

Ce qui fut possible alors l'est toujours dans la sainte Eglise, et le bras de Dieu n'est pas raccourci. Ah ! que de tels spectacles nous seraient aujourd'hui nécessaires ! La France les reverra-t-elle, et le mouvement religieux dont nous sommes témoins serait-il, dans les desseins de la divine bonté, la préparation providentielle qui nous en rendra dignes ? Dignes de revoir des saints, dignes de les écouter, de les comprendre, de les suivre ?

Qu'ils viennent donc, qu'ils paraissent enfin, ces envoyés de Dieu ; qu'ils opèrent parmi nous le « changement de la droite du Très-Haut », *Hæc mutatio dexterae excelsi*.

sans trêve ni merci, jusqu'à ce que, dans le sang, le pétrole et la boue, finissent les patries ; — la Révolution, image de l'enfer dont elle est la fille, et qui ne sera vaincue, comme Satan son vrai père, *vos ex patre diabolo estis*, que par J.-C., Jésus-Christ rentrant au cœur de l'homme, avec la Foi, l'Espérance et la Charité, la foi en Dieu et au Ciel, l'espérance du Ciel, la charité fille du Ciel.

Catéchisme ou pétrole, il n'y a plus de milieu.

Et la réforme, en notre société, doit venir d'en haut, parce que d'en haut, par l'exemple, est venu le mal ; — le mal de l'Apostasie ou celui de l'Indifférence pratique, lequel, au point de vue de l'exemple, est manifestement aussi funeste que l'autre.

Que le lecteur, s'il trouve que nous disons juste, veuille bien nous pardonner de nous être laissé aller bien au-delà du but et du cadre de cette simple lettre. Nous voulions seulement y remercier les familles chrétiennes

motif de piété filiale envers Pie IX, et pour rendre visite à ses confrères les cardinaux avec lesquels, sans doute, il aura à conférer des affaires de l'Eglise.

Nos informations à ce sujet sont très-augmentées; elles concordent, du reste, avec une note publiée par la *Semaine religieuse de Rouen*, que nous avons reproduite.

#### ESPAGNE.

Les carlistes ont suspendu de nouveau l'attaque de Berga, par suite du manque de munitions; les carlistes voient leurs opérations entravées en Catalogne, parce qu'ils n'ont pas de cartouches en quantité suffisante; les carlistes ne se sont pas encore emparés de Bilbao et de Pampelune, étroitement bloquées, parce qu'ils manquent d'artillerie de siège; les carlistes, enfin, ne lancent pas le gros de leurs forces sur la rive droite de l'Ebre, parce que, pour s'aventurer à travers les plateaux de la Vieille-Castille et marcher sur Madrid, il est nécessaire d'avoir de la cavalerie, et qu'ils n'ont pas de cavalerie: voilà la vérité!

La plus courageuse et la plus noble des entreprises se trouve misérablement entravée faute de quelques millions, car avec un peu d'argent le mal que nous signalons cesserait d'exister.

Jusqu'à l'heure actuelle, les carlistes ont poursuivi leurs succès, abstraction faite d'un courage et d'une abnégation sublimes, avec presque rien, avec les seules ressources d'un pays de montagnes; mais il ne peut toujours en être ainsi.

Tout ce que la dictature révolutionnaire a mis de puissance aux mains de Castelar, il va s'en servir pour essayer de les exterminer.

La République ne marche pas sans alliés, les alphonsistes sont acquis à ses projets de haine.

C'est une lutte à mort; on le sait à Madrid, et c'est pour cela qu'on y a recours aux mesures de la tyrannie la plus extrême.

Les carlistes sont en présence d'un danger inutile à dissimuler. Non que leur situation soit désespérée; ils triomphent autre part que dans les provinces fidèles.

Aujourd'hui encore, n'en déplaise aux agences à nouvelles et à mensonges, une dépêche anglaise annonce qu'ils viennent de remporter une véritable victoire dans les environs de Valence; trois cents prisonniers restés en leur pouvoir attestent que les républicains n'ont pas perdu l'habitude de se laisser battre.

Tout ce que nous voulons prouver, c'est que les conservateurs, n'importe leur pays ou leur religion, sont intéressés à une lutte de laquelle dépendent leurs intérêts les plus chers.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

Il y a eu carrousel, hier matin, à l'occa-

nes qui sont venues en si grand nombre se mêler à nos rangs, et nous donner l'exemple de leur foi; ces jeunes gens qui marchaient avec nous sous l'imposante image du Sauveur; ces jeunes filles, gaiement amenées par les bonnes Sœurs de Sainte-Anne, et qui nous ont édifiés de leur piété, de leurs beaux cantiques et de l'ordre parfait de leur nombreux bataillon aux couleurs de Marie.

Quant au dévoué confrère qui nous a fait entendre une parole si forte et si émue, où les conseils pratiques de la dévotion envers la Très-Sainte Vierge se mêlaient si heureusement à l'élevation des pensées et à l'élégance de la forme, les pèlerins de Fontevault peuvent être assurés qu'il est déjà chaudement remercié.

L'année prochaine, si Dieu le veut bien aussi, nous serions heureux d'offrir à nos visiteurs une petite surprise — dont nous allons tout de suite leur faire part.

Ce serait un modeste « ermitage » de pierre, de bois et de bruyère, à droite de la petite place de Notre-Dame de Pitié, sous les deux arbres; regardant, par-dessus le mur de l'enclos voisin, les bâtiments de

l'abbaye; et au fond de cette chaumière, dans un abri de rochers, de mousse et de plantes rustiques, l'image du vénérable patriarche contemplant le chef-d'œuvre de sa vie, dans l'attitude de la prédication ou de la prière.

Les frais seraient minimes, s'ils étaient d'ailleurs tant soit peu partagés. Nous coupons à cette bonne œuvre les âmes fidèles et tous les cœurs généreux qui ont l'intelligence des besoins de notre siècle et le noble souci de nos gloires nationales. Nous rendrions ainsi à cette grande figure du moyen-âge, qui serait, hélas! d'un à-propos si pratique aujourd'hui, la justice d'un modeste hommage qu'elle n'a pas encore reçu:

*A Robert d'Arbrissel, fondateur de Fontevault, Fons Ebraldi ex tuguriis Robertianis abbatia nobilis atque civitas.* L'habitant de ces contrées saurait au moins le nom du fondateur de l'illustre abbaye, et le curieux qui la visite n'en serait plus à se demander: Où donc, à Fontevault, est le souvenir vivant et reconnaissant de Robert d'Arbrissel?..

L'abbé CHEVALLIER,  
Curé de Fontevault.

L'Officiel annonce que M. Adigard-Gautries, est nommé juge de paix à Vihiers en remplacement de M. Beziau, nommé juge de paix à Baugé.

M. Combes, précédemment maître d'études à Mongazon, a été nommé professeur de 5<sup>e</sup> à l'Institution Saint-Louis de Saumur; M. Masson, professeur à Doué, a été nommé professeur de 6<sup>e</sup>; M. Bouvet, diacre, professeur de 7<sup>e</sup>; M. Godefroy, diacre, et M. Lebreton, professeurs de français au même établissement.

M. Antier, diacre, a été nommé professeur au collège de Doué-la-Fontaine.

Nous avons annoncé que les hommes de la classe 1872, devant tous être incorporés avant le premier novembre, seraient appelés sous les drapeaux vers le 20 octobre.

Cette date est aussi fixée pour le commencement du service des volontaires d'un an, dont les examens viennent de se terminer.

M. de la Bouillerie, ministre de l'agriculture et du commerce, vient de prendre une mesure qui semble appelée à exercer une heureuse influence sur le développement de l'enseignement technique dans notre pays.

Jusqu'à présent, l'enseignement technique faisait partie des attributions du bureau de l'industrie, dont l'importance s'accroît chaque jour. Par décision ministérielle, un bureau spécial est créé dans la direction du commerce intérieur.

Ce bureau sera directement en rapport avec les établissements de l'Etat: Conservatoire des arts et métiers, Ecole centrale des arts et manufactures, Ecole d'arts et

l'abbaye; et au fond de cette chaumière, dans un abri de rochers, de mousse et de plantes rustiques, l'image du vénérable patriarche contemplant le chef-d'œuvre de sa vie, dans l'attitude de la prédication ou de la prière.

Les frais seraient minimes, s'ils étaient d'ailleurs tant soit peu partagés. Nous coupons à cette bonne œuvre les âmes fidèles et tous les cœurs généreux qui ont l'intelligence des besoins de notre siècle et le noble souci de nos gloires nationales. Nous rendrions ainsi à cette grande figure du moyen-âge, qui serait, hélas! d'un à-propos si pratique aujourd'hui, la justice d'un modeste hommage qu'elle n'a pas encore reçu:

*A Robert d'Arbrissel, fondateur de Fontevault, Fons Ebraldi ex tuguriis Robertianis abbatia nobilis atque civitas.* L'habitant de ces contrées saurait au moins le nom du fondateur de l'illustre abbaye, et le curieux qui la visite n'en serait plus à se demander: Où donc, à Fontevault, est le souvenir vivant et reconnaissant de Robert d'Arbrissel?..

L'abbé CHEVALLIER,  
Curé de Fontevault.

métiers d'Aix, de Châlons et d'Angers, Ecole d'orlogerie de Cluses, etc.

#### LA SOCIÉTÉ HIPPIQUE DE FRANCE.

Le comité directeur de la Société a décidé la création de concours hippiques régionaux. Les chevaux nés et élevés dans la circonscription seraient seuls admis à ces concours. C'est là une bonne pensée; il faudrait que les chevaux de travail et non pas seulement de sang ou de demi-sang fussent acceptés dans ces expositions. Les chevaux destinés aux divers travaux agricoles et industriels sont bien réellement des chevaux de service, dans la pure acception du mot.

Il est question aussi, et M. le marquis de Mornay, président de la Société, reconnaît que cette idée répond parfaitement aux besoins de notre époque, d'établir au palais de l'Industrie une réunion de cavaliers pendant l'hiver. Son utilité est démontrée, car si le gouvernement voulait introduire dans le programme scolaire l'obligation de cours hippiques pour tous les élèves de treize à dix-huit ans des lycées de Paris, dans l'enceinte même du palais de l'Industrie, où la Société possède un manège et des chevaux, ce serait un titre de plus à ajouter à tous les services rendus par elle jusqu'à ce jour.

On donne comme à peu près résolu qu'un cercle d'officiers sera formé dans chaque grande ville de garnison et au quartier-général des dix-huit corps d'armée. A chacun de ces cercles seront annexés une bibliothèque militaire aussi complète que possible et un mess pour les officiers qui voudront en profiter.

#### Théâtre de Saumur.

Direction de M. Henri CHANTILLY.

#### TABLEAU DE LA TROUPE.

*A Messieurs les habitués du Théâtre.*

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le tableau de mon personnel. Il est composé d'artistes venant et de Paris et des principales villes de France. J'ai engagé spécialement, pour les opéras-bouffes, UN TENOR, UNE CHANTEUSE ET UNE DUGAZON; je n'ai, en un mot, rien négligé pour bien faire, et, malgré l'absence de tout subside, j'ai fait pour Saumur ce que j'aurais fait pour une ville de premier ordre.

Confiant en un public qui m'a toujours bien accueilli, je suis persuadé que je n'aurai pas à regretter les lourdes charges que je me suis imposées.

*Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mon respectueux dévouement.*

Henri CHANTILLY.

#### OPÉRA-BOUFFE.

M<sup>me</sup> NOUBEL, première chanteuse, engagée exclusivement pour l'opéra-bouffe.

M. PATRAS, premier ténor, engagé exclusivement pour l'opéra-bouffe.

M<sup>lle</sup> FLAMANT, dugazon.

#### ADMINISTRATION.

MM. Henri CHANTILLY, directeur-administrateur.  
DE BOULLANGER, régisseur général.  
GEORGES, deuxième régisseur.  
JARN, chef d'orchestre.  
LORANDO, costumier.  
ADRIEN, souffleur.

DRAME, COMÉDIE, VAUDEVILLE, OPÉRETTE.

#### MM. HOMMES.

De Boullanger, grand premier rôle.  
Dereynes, grand troisième rôle, deuxième premier rôle.  
Routier, jeune premier rôle, fort jeune premier.  
Besombes, premier rôle marqué, financier, père noble.  
Demiche, amoureux, amoureux comique.  
Chantilly, grand premier comique, rôles de composition (jouera exceptionnellement).  
Patras, rôles de Dupuis (opérette).  
Blum, fort jeune premier comique, des deuxièmes.  
Georges, deuxième comique.  
Lorando, rôles de convenance.  
Le petit Louis, rôles d'enfant.

#### DAMES.

M<sup>me</sup> Kerby, 1<sup>er</sup> rôle en tout genre, grande coquette, fort jeune premier rôle.  
M<sup>lle</sup> Lavenard, jeune premier rôle, forte jeune première.  
M<sup>lle</sup> Flamant, première ingénuité, dugazon.  
M<sup>me</sup> Besombes, premier rôle marqué, duègne, mère noble.  
M<sup>me</sup> Noubel, Schneider (par extraordinaire dans la comédie), rôles de genre.  
M<sup>me</sup> Routier, soubrette et coquette.  
M<sup>me</sup> Demiche, amoureuse, deuxième soubrette.  
M<sup>lle</sup> Louise, rôles de convenance.

La petite Emilie, rôles d'enfant.

Deux dames (chœurs, utilités).

Les artistes de comédie, tous choisis en conséquence, chanteront les rôles dans leur voix.

#### DÉBUTS DU 9 AU 12 OCTOBRE.

PIÈCES A L'ÉTUDE: *La Voleuse d'enfants, les Martyrs de Strasbourg, le Gascon, les Mystères de Paris, Monte-Cristo, Jean le Cocher, les Filles de l'Enfer* (féerie).

OPÉRAS-BOUFFES, OPÉRETTES: *La Belle Hélène, la Grande-Duchesse, Orphée aux Enfers, le Petit Faust, la Fille de M<sup>me</sup> Angot.*

### Faits divers.

Un fait curieux qui pouvait avoir les plus graves conséquences a eu lieu dans la nuit du 28 au 29 septembre, à Châtillon-sur-Loing, arrondissement de Montargis.

Des individus, restés jusqu'à présent inconnus, ont, vers une heure du matin, jeté une bombe qui contenait du picrate de potasse ou de la dynamite sous les fenêtres de M. Billet, pharmacien à Châtillon et maire de la ville.

Toutes les vitres de la pharmacie et celles des fenêtres des maisons voisines ont été brisées.

On ne peut soupçonner le mobile d'une pareille action.

\* \*

#### UN IMPOT ORIGINAL.

Le *Figaro* reçoit communication d'un projet pour éteindre la dette de la France qui ne manque pas d'originalité s'il n'est pas d'une réalisation facile.

En voici les termes:

Tout citoyen jouissant de ses droits civils et politiques pourrait obtenir un titre de noblesse au tarif ci-après:

Le titre de duc coûterait cinq millions de francs.

Celui de marquis, trois millions.

Celui de comte, deux millions.

Celui de vicomte, un million.

Celui de baron, 500,000 francs.

Celui de chevalier, 100,000 francs.

La particule de ajoutée au nom patronymique ou à celui d'une terre, 50,000 francs.

Enfin, la qualification honorifique de gentleman ou toute autre équivalente, 10,000 francs.

On pourrait se libérer par annuités.

Les titres ainsi obtenus se transmettraient en ligne directe au profit de l'aîné des enfants sans se doubler en faveur des puînés.

La vente des titres sera limitée à dix milliards et le produit employé exclusivement à l'extinction de la dette de guerre de 1870-1871, et aussitôt cette condition remplie, ce livre d'or serait fermé pour toujours.

Pour les articles non signés: P. GODET.

#### Publications de mariage.

Baptiste Vincent, cordonnier, et François Breuil, chapelier, tous deux de Saumur.

Emile-Pierre-Joseph-Louis Racinet, cavalier de manège, et Marie Baugé, couturière, tous deux de Saumur.

Armand Renard, boucher, de Saumur, et Désirée Bertrand, sans profession, de Parnay.

Florian-Jean-Louis-Marie comte de Sesmaisons, capitaine au 4<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique, de Saumur, et Marie-Jeanne-Marguerite Prévost-Sansac de Touchimbert, sans profession, de La Chapelle-Thyreuil (Deux-Sèvres).

Voici le sommaire des gravures que l'*Univers illustré* publie dans son numéro de cette semaine:

Vienne: réception du roi Victor-Emmanuel par l'empereur François-Joseph; portrait de M. Faure, artiste de l'Opéra; Calais: arrivée de la musique des guides du roi des Belges; types et costumes de la Géorgie; LA FRANCE LIBÉRÉE SE REMET AU TRAVAIL, vaste et saisissante composition dont nous n'avons pas besoin d'indiquer la partie patriotique; Afrique occidentale: le château de Cape-Coast sur la côte de Guinée; le roi des Ashantees et ses bourreaux; une salle du palais de l'Ermitage, à Saint-Petersbourg. — Rébus, problème d'échecs.

Des primes d'une valeur considérable et de la plus haute portée littéraire sont offer-

tes en ce moment au choix des abonnés de l'Univers illustré.

Le numéro de cette semaine contient à sa dernière page, les conditions et le détail de ces primes.

Primes gratuites : 1° le splendide ouvrage intitulé : *Merveilles de l'art religieux*, album in-folio relié, comprenant quarante gravures sur papier vélin avec texte descriptif ; — 2° cinq volumes à choisir dans la collection Michel Lévy ; — 3° deux volumes de la collection de l'Univers illustré ; — 4° deux volumes brochés à choisir dans la Bibliothèque de tout le monde.

Un numéro spécimen sera envoyé franco à toute personne qui en fera la demande, par lettre affranchie, à l'administration de l'Univers illustré.

Abonnements, pour Paris et les départements :

Un an : 21 fr. ; Six mois : 11 fr. ; Trois mois : 6 fr. — Le numéro de 16 pages : 35 c. — Par la poste : 40 c.

Administration : rue Auber, 3, place de l'Opéra.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la langue française, par E. LITTRÉ, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr. L'ouvrage complet formera 110 livraisons.

Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 34<sup>e</sup> fascicule, EMB à ENC est en vente.

### GOVERNEMENT IMPÉRIAL OTTOMAN.

#### EMPRUNT DE 1873

Autorisé par Firman de S. M. I. le Sultan

1,388,889 Obligations au Porteur

RAPPORTANT 30 FRANCS D'INTÉRÊTS ANNUELS, PAYABLES PAR SEMESTRE LES 1<sup>er</sup> AVRIL ET 1<sup>er</sup> OCTOBRE

Remboursables à 500 francs en 33 ans par tirages semestriels.

Les deux premiers tirages auront lieu en septembre 1874.

PRIX D'ÉMISSION

Ces Obligations sont émises à 297 fr. 50 c. JOUISSANCE DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1873.

PAYABLES :			
25 fr.	» en souscrivant.....	25 fr.	»
77	» 50 lors de la répartition....	77	» 50
50	» du 1 <sup>er</sup> au 3 décembre 1873.....	50	»
50	» du 1 <sup>er</sup> au 3 janvier 1874.....	50	»
50	» du 1 <sup>er</sup> au 3 février 1874.....	50	»
45	» le 1 <sup>er</sup> avril 1874, et sous déduction du coupon de 15 fr. échéant à cette date.....	30	»

297 fr. 50 Somme réelle à verser 282 fr. 50

L'intérêt de 30 francs par obligation représente plus de 10 0/0 du prix d'émission. Avec la prime résultant de remboursements

à 500 fr., le placement ressort à près de 12 0/0.

Une bonification de 5 francs sur le prix d'admission sera faite aux Souscripteurs qui désieront se libérer entièrement, à la répartition. Les autres Souscripteurs pourront escompter les trois derniers termes à raison de 6 0/0 l'an.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE :

A LA SOCIÉTÉ DE CRÉDIT MOBILIER

15, PLACE VENDÔME, A PARIS

A LA BANQUE IMPÉRIALE OTTOMANE

A LONDRES

ET

A LA SOCIÉTÉ DE CRÉDIT GÉNÉRAL OTTOMAN

A CONSTANTINOPLE

Les Mercredi 8, Jeudi 9 et Vendredi 10 Octobre 1873

Elle sera ouverte en même temps dans les départements, chez les correspondants de la Société de Crédit Mobilier et dans les principales villes de l'Etranger.

On peut souscrire par correspondance. Les lettres de souscription pour la France, devront être adressées à la Société de Crédit Mobilier et accompagnées du premier versement. On peut verser dans les succursales de la Banque de France, au crédit de la Société de Crédit Mobilier. Déclaration faite au timbre le 19 septembre 1873.

COURRIER MÉDICAL. — « Les dentifrices du docteur J.-V. BONN nous ont été présentés, et leurs formules soumises à notre examen ; nous n'hésitons pas à déclarer

» que nous avons pu reconnaître en ces produits les qualités essentielles de tout bon dentifrice ; nous en recommandons l'usage. »

Il est incontestable que l'eau dentifrice du docteur J.-V. BONN ainsi que sa poudre et opiat sont les produits de ce genre les plus efficaces, les plus agréables et les plus avantageux. Les récompenses aux expositions de Paris 1867, Havre 1868, et son admission à celle de Vienne, confirment encore la vérité de ce que nous avançons. Ces produits se trouvent chez tous les marchands de parfumerie. — Dépôt général à Paris, MM. V. Achard et C<sup>ie</sup>, 44, rue des Petites-Écuries. — Fabrique à Pantin.



P. GODET, propriétaire-gérant.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 OCTOBRE 1873.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 <sup>er</sup> juin. 72.	58	40	»	»	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	285	»	5	»
4 1/2 % jouiss. mars.	82	80	»	»	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	450	»	2 50	»
4 % jouissance 22 septembre.	70	»	»	»	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	400	»	»	»
5 % Emprunt 1871.	»	»	»	»	»	»	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»	»
Emprunt 1872.	93	30	»	»	»	»	OBLIGATIONS.				
— libéré.	92	80	»	»	»	»	Orléans.	276	»	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	212	»	»	»	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	273	50	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	402	50	»	1 25	»	»	Est.	269	75	»	»
— 1865, 4 %.	438	75	»	»	»	»	Nord.	279	50	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	287	50	»	1 25	»	»	Ouest.	270	50	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	252	50	»	»	»	»	Midi.	271	25	»	»
Banque de France, j. juillet.	4235	»	10	»	»	»	Deux-Charentes.	252	50	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	533	50	»	2 50	»	»	Vendée.	232	50	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	463	»	»	»	»	»					
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	350	»	»	»	»	»					

### GARE DE SAUMUR (Service d'été, 5 mai).

#### DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	»	»
6 — 45 — — (s'arrête à Angers)	»	»
9 — 02 — — omnibus.	»	»
1 — 33 — — soir,	»	»
4 — 13 — — express.	»	»
7 — 27 — — omnibus.	»	»

#### DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	»	»
8 — 30 — — omnibus.	»	»
9 — 50 — — express.	»	»
12 — 38 — — soir, omnibus.	»	»
4 — 44 — —	»	»
10 — 30 — — express-poste.	»	»

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34.

#### RETRAIT DE CAUTIONNEMENT.

M. MANGONNEAU, ancien huissier à Doué-la-Fontaine, étant dans l'intention de retirer son cautionnement, fait la présente déclaration, conformément à la loi. (286)

Etude de M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes.

ON DEMANDE A EMPRUNTER une somme de 11,000 fr. (5,000 et 6,000), pour rembourser deux prix de vente d'immeubles. Subrogation dans le privilège des vendeurs. S'adresser audit notaire. (388)

Etude de M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes.

#### A VENDRE

A L'AMIABLE, Quarante-deux ares 24 centiares de pré, dans la prairie du Jugasteau, commune de Saint-Lambert-des-Lévées, joignant du midi la ferme des Tisonnières, du couchant la rue du Marais et du nord le marais de Saint-Lambert. S'adresser audit M<sup>e</sup> DENIEAU.

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

#### A VENDRE

A L'AMIABLE, UNE MAISON Sise à Saumur, rue Neuve-Beaupaire,

Joignant d'un côté M<sup>me</sup> veuve Lambert, d'autre côté M. Girard, avocat, occupée autrefois par M. Guénois.

Cette maison est nouvellement restaurée. Joli petit jardin sur la rue avec grille, terrasse avec balcon au-dessus de l'entrée.

Conditions avantageuses. S'adresser à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire. (106)

M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

#### A AFFERMER

Pour entrer en jouissance de suite, Soixante-onze ares cinquante centiares de terre, enclos de murs, au canton des Moulins, à Saumur.

Et pour la Saint-Jean 1874,

Un logement et un moulin, dans le même enclos. S'adresser au bureau du journal.

#### A LOUER

Présentement, UNE MAISON Rue de l'Echelle, Anciennement occupée par la Société du Fort. S'adresser au Frère Directeur de l'Ecole chrétienne.

#### A VENDRE

D'OCCASION, BEAUX BILLARDS Avec leurs accessoires. S'adresser à M. François PERCHER, à Saumur. (195)

#### A VENDRE

D'OCCASION, DEUX BONS CASIERS, de grandeurs différentes, pouvant convenir à un coiffeur ou à un marchand grainetier. S'adresser au bureau du journal.

M. TIERCELIN, VÉTÉRINAIRE, a l'honneur de prévenir que les bruits répandus d'une cession de sa clientèle, mis en circulation par la malveillance, dans un but facile à saisir, sont complètement dénués de fondement.

Il continue, comme par le passé, l'exercice de sa profession. (372)

#### FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

#### A LOUER

PRÉSENTMENT, UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, avec cour, écurie, remise et vastes magasins. S'adresser à M. FORGE. (98)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Maison Centrale de Fontevrault.

#### AVIS

L'Administration de la Maison centrale de Fontevrault fait connaître qu'en attendant qu'elle ait concédé, par voie d'adjudication, l'exploitation de ses ateliers de tissage, elle fabriquera, pour la pratique de détail, toutes les toiles et autres tissus qu'on la chargera de confectionner. Le Directeur de la Maison centrale, OLIVIER.

#### AVIS AUX DAMES

N'ACHETEZ PLUS DE PANAMA Pour 25 centim. AVEC LA PANAMINE ROZIERE ON NETTOYE TOUTES LES ÉTOFFES AUSSI BIEN QUE LE DÉGRAISSEUR LA PANAMINE ROZIERE se dissout dans l'eau. On peut nettoyer immédiatement.

#### LE

### JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr. Par un mandat sur la poste, rue GUENEGAUD, 15, à Paris.

La collection se compose actuellement de 50 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.

Le volume broché pour Paris 3 fr. d' pour les départements 4 fr.



Ce liquide, dont l'action est instantanée, est complètement inoffensif, d'une odeur très agréable et non volatil. Quelques gouttes versées dans une cuiller à café et aspirées par la narine adjacente au côté malade, ont une action immédiate sur les migraines et les névralgies les plus rebelles.

Dépôt dans les principales Pharmacies de France et de l'Etranger. A Saumur : pharmacie Gabelin, rue d'Orléans, et Chedevergne, rue de la Tonnelles. — A Angers : pharmacie Brard, 3, rue Boisnet ; — Pharmacie centrale ; — Gaillard, angle de la rue Desjardins ; — L. Jeonnet, 37, rue Beaurepaire. (233)

## REVUE

### HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANJOU

Publiée sous les auspices du Conseil général NOUVELLE SÉRIE ILLUSTRÉE, Paraît le 15 de chaque mois et forme chaque année deux beaux volumes in-8<sup>o</sup>. ABONNEMENT : Un an, 12 fr. A la librairie de E. BARASSÉ, rue Saint-Laud, 85, Angers.

Saumur, imprimerie de P. GODET.